



Brossard fière de voir renouveler son accréditation de *Municipalité amie des enfants*

Brossard, le 18 décembre 2014 – Le maire de Brossard, Paul Leduc, a procédé, le 15 décembre dernier, à la signature de la convention renouvelant le titre de la Ville de Brossard comme *Municipalité amie des enfants* (MAE). Cette signature officielle s'est déroulée à l'hôtel de ville, en présence du directeur général du *Carrefour action municipale famille* (CAMF), Marc-André Plante, d'élus et des membres du comité familles et aînés.

À l'instar de trois autres villes au Québec, Brossard a obtenu sa deuxième accréditation successive. Elle s'engage ainsi à poursuivre ses actions afin de favoriser l'épanouissement et le mieux-être des enfants par le développement d'activités diversifiées et une offre de services récréatifs et culturels adaptés.

Ayant comme expertise première l'accompagnement des municipalités dans l'élaboration des politiques familiales, le CAMF connaît bien les réalités des familles et des enfants du Québec. Cet organisme assure la coordination de MAE et le suivi de l'accréditation. Vingt-neuf villes à travers la province détiennent l'accréditation de MAE.

Bas de vignette (de gauche à droite) : Alexandre Plante, conseiller municipal (secteur S), Marc-André Plante, directeur général du CAMF, Paul Leduc, maire, Doreen Assaad, présidente du comité familles et aînés, membre du conseil d'administration du CAMF et conseillère municipale (secteurs J-L-N-X-Y), et Francine Raymond, conseillère municipale (secteurs A-B) étaient réunis pour la signature de la convention de *Municipalité amie des enfants* de Brossard.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311